

# Compte-rendu de la séance du 10 juillet 2020



**Étaient présents** : Laurent KRIEGER (maire), Chantal HENRY (1<sup>ère</sup> adjointe), Denis STAHL (2<sup>ème</sup> adjoint), Matthieu STOLL (3<sup>ème</sup> adjoint), Alphonse MULLER, Pascal SCHMITT, Anne-Catherine RUCK, Nathalie WROBEL, Christian HUFFLING, Christiane FISCHER, Frédéric MOSTER, Frédéric SCHOENHENTZ

Formant la majorité des membres en exercice.

**Étaient absent(s)** : Ludovic CRIQUI (procuration), Florence BISCH (procuration), Laurent BESCOND (procuration)

La première partie de la séance du conseil municipal a été consacrée à l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le 27 septembre 2020.

Les titulaires sont : Laurent KRIEGER, Chantal HENRY et Denis STAHL

Les suppléants sont : Matthieu STOLL, Frédéric MOSTER et Alphonse MULLER

Le compte-rendu de la séance du 25 mai a été approuvé à l'unanimité

## I- Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

A l'issue des élections municipales, une nouvelle CCID doit être instituée. Elle est composée du maire, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. Le rôle de cette commission est de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

24 personnes de la liste électorale ont été choisies. De cette sélection la Direction Générale des Finances Publiques réalisera la liste définitive.

## II- Point COVID / Ecole

A ce jour les dépenses relatives à la crise sanitaire s'élèvent à près de 4 000,- € (colonnes de distribution de gel pour l'école, l'église et la mairie, du gel et de la solution hydroalcoolique, du désinfectant, de l'adhésif de marquage au sol pour l'école, etc...)

Les conseillers ont pris connaissance du Plan de Continuité de l'Activité qui avait été mis en place pendant le confinement pour assurer le suivi des dossiers administratifs ainsi que la reprise d'activité après le 11 mai dernier, suite à l'ouverture généralisée des établissements d'enseignement.

Le dispositif 2S2C a été mis en place pour assurer la continuité scolaire et la réalisation d'activités, notamment artistiques et culturelles, car tous les professeurs d'école n'ont pas repris leur activité. Ceci a généré des heures complémentaires pour 2 de nos ATSEM.

Pour la prochaine rentrée scolaire, des tablettes supplémentaires vont être achetées pour un montant de 1 759,92 € TTC (1 abstention, 14 voix pour) et des tableaux blancs pour un montant de 800 €.

## III- Eclairage public

Le réseau d'éclairage public de la commune date des années 70 et est devenu obsolète et énergivore (lampe à vapeur de mercure).

Sur l'exercice 2019, les dépenses d'électricité relatives à l'éclairage public représentaient plus de 50% de la facture d'électricité totale. Depuis juillet 2016, la municipalité a décidé d'éteindre les points lumineux de 1h à 5h du matin pendant les jours de la semaine, ce qui a permis de réduire de 30 % la consommation électrique.

Pour faire des économies supplémentaires tout en participant à la transition énergétique de notre pays, la volonté des conseillers est de passer à une nouvelle technologie : la LED.

La rénovation de l'éclairage public a été attribuée à la société Est Réseaux pour un montant de 89 059,-€ HT, soit 106 867 € TTC. La rue des Acacias et la partie basse de la rue de la Montée ne seront pas incluses dans ce programme. Elles seront équipées dans un deuxième temps lors des travaux de voirie.

La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) a été accordée à hauteur de 20% du montant HT. Une demande d'aide supplémentaire sera adressée au Conseil Départemental ainsi qu'à la Communauté de Communes.

#### IV- Contrôles des appareils de lutte contre l'incendie

Les communes sont responsables de l'alimentation en eau pour la défense extérieure contre l'incendie sur le territoire communal. Un contrôle annuel du dispositif de lutte contre l'incendie a été rendu obligatoire.

La commune compte 19 hydrants, 5 poteaux accessoires et 14 poteaux incendie raccordés sur le réseau de distribution d'eau potable.

La prestation a été accordée au SDEA pour un montant total 1 095,- € TTC.

#### V- Aménagement extérieur de la chapelle Saint Laurent

Les travaux de consolidation des fondations de la chapelle étant terminés, les conseillers ont validé le devis de la société REMY Paysages pour l'aménagement extérieur de l'édifice pour un montant de 3 207,- € TTC.

#### VI- Migration des logiciels de la mairie

La gamme Horizon des logiciels utilisés par la mairie n'est plus adaptée aux besoins du secrétariat, notamment lorsque l'activité professionnelle s'effectue hors des locaux de la mairie.

De plus, en intégrant le module « paie », le coût annuel de fonctionnement diminuera.

Le Pack LIBERTE 5 produits, comprenant : la comptabilité, la paie & N4DS, les emprunts, la population, l'état civil, la gestion des biens, le recensement militaire et le Joker chorus pro, a été validé à l'unanimité pour un coût de 3 955,92 € TTC en investissement et de 1 381,20 € TTC en fonctionnement.

Le prochain conseil municipal est programmé pour le 21 août 2020.

Le maire : Laurent KRIEGER

*Avis AVIS*

*Avis AVIS*

*Avis AVIS*

*Avis AVIS*



**Depuis le 20 juillet 2020, toute personne de 11 ans et plus doit porter un masque grand public dans les lieux publics clos, en complément de l'application des gestes barrières.**

**Merci de ne pas jeter sur la voie publique vos masques usagés !**



Si vous souhaitez rencontrer le maire, il faudra contacter au préalable le secrétariat de mairie par téléphone au 03 88 70 57 32 ou par mail à

[mairie.gougenheim@wanadoo.fr](mailto:mairie.gougenheim@wanadoo.fr)



L'agence postale communale sera fermée du 3 au 23 août 2020 inclus. Les instances pourront être récupérés au bureau de poste de Hochfelden.

**Pour avoir les informations communales en direct, pensez à vous inscrire à la "newsletter" de notre site Internet : [www.gougenheim.fr](http://www.gougenheim.fr)**